

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_120 : AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG DE CUNAC – DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

N° DEL2017_120 : AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG DE CUNAC – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

Lors du conseil communautaire du 3 décembre 2013, vous avez approuvé l'opération « Aménagement du centre bourg de Cunac » et le plan de financement prévisionnel de la première tranche de travaux estimée à 509 000 € hors taxes. Cette première tranche a été réalisée en 2013 et 2014.

Il convient maintenant de poursuivre cette opération. Pour ce faire, l'inscription de cette opération dans la programmation 2017 du contrat de ruralité de l'agglomération de l'Albigeois constitue une opportunité pour associer l'Etat, en complément des partenaires du projet depuis la première phase que sont la Région Occitanie et le Département du Tarn.

Le montant estimé des travaux éligibles pour cette opération est de 324 513 € hors taxes.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, je vous demande :

- d'inscrire la poursuite de cette opération dans la programmation 2017 du contrat de ruralité de l'Albigeois,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
		Etat	162 256,00 €
Travaux éclairage et aménagements urbains	324 513,00 €	Région Occitanie	17 619,00 €
		Département du Tarn	18 160,00 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	126 478,00 €
TOTAL	324 513,00 €	TOTAL	324 513,00 €

- de solliciter les subventions auprès de l'état, de la région Occitanie et du département du Tarn,
- d'autoriser monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire du 22 juin 2017

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant pour la deuxième tranche,

DEPENSES HT		RECETTES HT	
		Etat	162 256,00 €
Travaux éclairage et aménagements urbains	324 513,00 €	Région Occitanie	17 619,00 €
		Département du Tarn	18 160,00 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	126 478,00 €
TOTAL	324 513,00 €	TOTAL	324 513,00 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Tarn.

AUTORISE monsieur le président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence sera à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE